L'INF'EAU
DU BASSIN RENNAIS

N° 18

JUILLET 2018

ÉDITO

Des ressources naturelles au robinet, il y a un service, des infrastructures et des politiques au cœur d'enjeux fondamentaux.

Quand la Collectivité Eau du Bassin Rennais réalise des travaux majeurs pour la continuité piscicole de la Rance, ou quand elle se positionne comme un acteur engagé pour la préservation quantitative et qualitative de la ressource, elle est un maillon du grand cycle de l'eau et s'inscrit dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.

Quand la Collectivité Eau du Bassin Rennais réalise son étude de gestion patrimoniale et de desserte et qu'elle instaure la tarification sociale de l'eau, elle assure sa mission première : approvisionner chacun en eau, quels que soient ses moyens.

À travers les diverses ponctions sur les finances des Agences de l'Eau, l'État accroit le grand écart entre les engagements écologiques et les moyens alloués, entre les engagements exprimés à Bruxelles et l'accompagnement des acteurs de terrain.

Avec le vote à l'unanimité d'une motion contre cette logique, elle-même préalablement votée par le Comité de Bassin Loire-Bretagne, le comité de Eau du Bassin Rennais vient d'adresser un message fort que partage un grand nombre de collectivités. Et comme nous sommes aussi force de proposition, nous faisons valoir d'autres solutions en faveur d'une réaffirmation juste et efficace du principe « l'eau paie l'eau » au sein des groupes de travail des Assises de l'Eau convoquées par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Affaire à suivre...

Yannick Nadesan
Président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

LE COMITÉ SYNDICAL A DÉCIDÉ

- D'intégrer en son sein les communautés de communes de Montfort-sur-Meu et de Saint-Méen Montauban par substitution de leurs communes membres, conformément à la loi NOTRe.
- De signer pour une nouvelle année, une convention concernant la prise en charge de l'externalisation des fauches de bords de route sur la commune de Saint-Georges-de-Chesné située sur le bassin versant de la ressource en eau du Haut-Couesnon.
- D'attribuer une subvention au titre de la loi Oudin, à 6 associations du Bassin Rennais pour des actions de coopération internationale, pour un montant total de 35 700 €.

TARIFICATION SOCIALE : DÉPLOIEMENT DU CHÈQUE EAU

Après les 10 premiers m³ gratuits, dont bénéficient déjà 80 % des abonnés du Bassin Rennais, et la déduction pour les familles nombreuses, la 3e mesure sociale de la tarification de l'eau et de l'assainissement décidée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole est en place.

Les chèques eau envoyés dès juillet

Le Chèque Eau de 30 € par an*, aide au paiement des factures ou charges d'eau et d'assainissement, sera attribué automatiquement aux 20 000 bénéficiaires de la CMU-C** du territoire, abonnés ou non au service.

3 modalités d'attribution sont mises en place pour répondre aux différentes situations : déduction automatique sur facture pour ceux qui ont été identifiés comme abonnés (depuis fin 2017), déduction sur le compte client pour les locataires des bailleurs sociaux non abonnés à l'eau (été 2018) et, pour les autres bénéficiaires, envoi d'un Chèque Eau papier sécurisé à transmettre en paiement de leurs charges ou facture (envoi été 2018).

Ce projet innovant s'inscrit dans l'expérimentation nationale Loi Brottes à laquelle participent 50 collectivités pilotes. Il s'appuie sur des partenariats forts, construits avec la CPAM, Aiguillon Construction, Archipel Habitat, Espacil, Neotoa, SA Les Foyers, la SPL Eau du Bassin Rennais, SAUR et Veolia Eau.

La mesure est expérimentée pour les bénéficiaires gérés par la CPAM 35, en vue d'une extension aux autres organismes d'assurance maladie. Un dispositif déclaratif est également prévu pour le cas particulier des étudiants bénéficiaires de la CMU-C.

** 15 € pour les communes hors Rennes Métropole*
*** Couverture Maladie Universelle Complémentaire*

ÉTUDE DE GESTION PATRIMONIALE ET DE DESSERTE EN EAU POTABLE :
UN GUIDE POUR LES 15 PROCHAINES ANNÉES

Les conclusions de l'étude de Gestion patrimoniale et de desserte en eau potable, initiée en 2016, ont été présentées à l'occasion du séminaire des élus du 7 avril 2018 et lors des réunions géographiques des 16, 17 et 22 mai 2018 à destination des maires et de leurs services.

Cette étude, véritable document-guide, fixe les lignes directrices des investissements de la Collectivité, pour les 15 prochaines années, autour de 2 axes principaux, l'un pour le renouvellement des réseaux et l'autre pour accompagner le développement démographique et économique des communes.

Le renouvellement des réseaux, nécessaire au maintien de notre patrimoine et à la réduction des fuites, se traduira par un objectif cible d'un taux de renouvellement annuel compris entre 1,25 et 1,66 % (du linéaire total) soit environ 40 à 50 km. En parallèle, la sectorisation actuelle sera complétée par l'installation de 86 débitmètres.

Pour accompagner l'augmentation attendue de 20 % de la population (+ 98000 habitants) et de 24 % des besoins en eau (soit plus de 13000 m^3/j) à l'horizon 2035, le schéma de desserte a été décliné en 3 types d'enjeux. Il s'agira dans un premier temps de consolider l'alimentation en eau par des travaux de renforcement du réseau pour améliorer les conditions de desserte (enjeu A), puis de faciliter le remplissage des réservoirs en augmentant les capacités de pompage (enjeu B), avant de sécuriser l'alimentation en eau en créant de nouveaux réservoirs et des interconnexions (enjeu C).

Au final, la Collectivité devra investir près de 21 millions d'euros d'ici à 2035, soit 1,2 million par an, pour réaliser le schéma de desserte qui s'ajoute à une enveloppe annuelle de 6 millions d'euros pour le renouvellement des réseaux.

« 1,2 million d'euros par an, pour réaliser le schéma de desserte qui s'ajoute à une enveloppe annuelle d'environ 6 millions d'euros pour le renouvellement des réseaux. »

Pose d'une conduite en PEHD 160 mm permettant de sécuriser la commune de Le Verger

CHARTE ECODO : DES « TUYAUX » POUR LES ÉCONOMIES D'EAU

Repérez ce logo et faites des économies !

La Charte ECODO, développée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, avec le soutien de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), a été lancée ce printemps.

En phase de test cette année dans les rayons de 6 magasins de bricolage*, des stop-produits permettent d'identifier facilement le matériel hydro-économe. En complément, des panneaux expliquent pourquoi et comment installer ce matériel. Les conseillers de vente ont été formés aux économies d'eau pour orienter le client vers les produits adaptés. Des animations sont également prévues en magasin avec une démonstration de matériel (robinet et douchette) révélant visuellement les différences de consommation.

« dans les rayons de 6 magasins de bricolage, des stop-produits permettent d'identifier facilement le matériel hyro-économe. »*

Ces magasins, ainsi que 6 jardineries du territoire**, sont également partenaires pour une opération de promotion des cuves de récupération d'eau de pluie. Des bons d'achat offrent une réduction de 20 € (à la charge de la Collectivité) + 10 % (à la charge du magasin) pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie et de ses accessoires. Ils sont disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site internet de la Collectivité Eau du Bassin Rennais. L'opération se déroule jusqu'au 2 septembre 2018 dans les magasins cités ci-dessous.

** Bricomarché Pleumeleuc,*
Weldom Bréal-sous-Montfort,
Leroy Merlin Chantepie,
Leroy Merlin Betton,
Castorama Saint-Jacques,
Castorama Cap Malo

*** Lysadis Laillé,*
Lysadis Noyal-Châtillon-sur-Seiche,
Truffaut Rennes Alma,
Truffaut Pacé,
Magasin Vert Betton,
Point Vert L'Hermitage

UN BUDGET 2018 À LA HAUTEUR DES ENJEUX DE QUALITÉ DE SERVICE

Le montant de dépenses opérationnelles 2018 est de 33,5 millions d'euros dont :

- 21,9 millions d'euros sur le patrimoine de production et de distribution d'eau potable : réhabilitation de 3 réservoirs et poursuite de la modernisation de l'usine de Villejean ainsi que la poursuite du renouvellement et du renforcement du réseau de distribution,
- 2,9 millions d'euros pour la protection de la ressource, et notamment le programme Terres de Sources®, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'Innovation de Grande Ambition » du 3e Programme d'Investissements d'Avenir de l'État,
- 2,5 millions d'euros engagés pour une énergie verte, sur la restructuration de la centrale hydroélectrique de Rophémel.

Parallèlement, les moyens en personnel et logistique indispensables à la mise en œuvre de ces politiques volontaires progressent de manière raisonnée (3,3 millions d'euros).

Ce budget est financé par la part Collectivité du prix de l'eau (12 millions d'euros), de nouveaux emprunts (8,7 millions d'euros), des subventions (6,3 millions d'euros) apportées par le SMG 35, l'Agence de l'Eau, la Région et les départements 35 et 22, ainsi que des produits divers (1,1 million d'euros). L'excédent des années antérieures (15 millions d'euros au 31/12/2017) vient compléter ces recettes.

La Collectivité va pouvoir travailler sur une prospective financière pluriannuelle fine, à partir de l'étude de gestion patrimoniale et de desserte, guide des investissements à faire pour maintenir le niveau de qualité de service sur un territoire en essor démographique et économique.

MONTANT DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

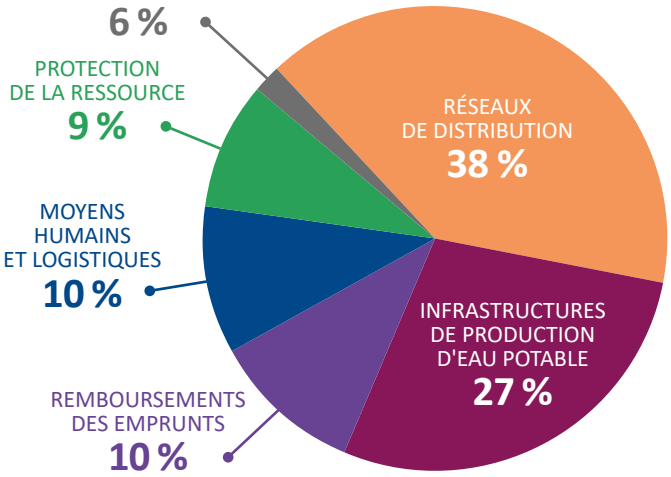

SOURCES DE FINANCEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2018

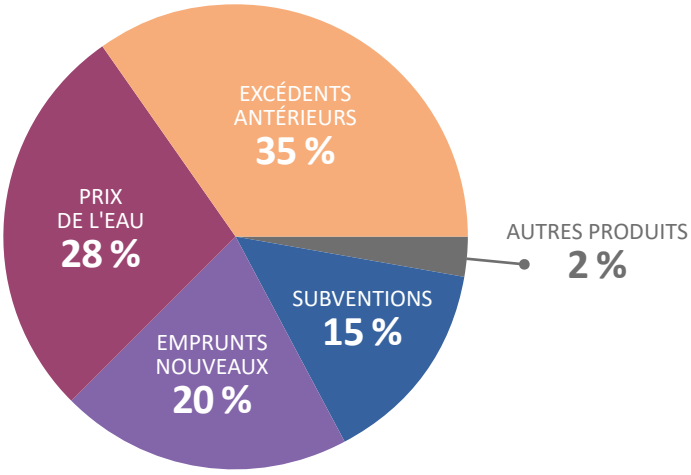

RESTRUCTURATION DU BARRAGE DE ROPHÉMEL, LES TRAVAUX DÉBUTENT !

Après études et consultation des entreprises, les marchés de travaux ont été attribués durant l'année 2017 :

- **Lot 1 :** Renouvellement de la turbine et auxiliaires : groupement Dynelec, Scotta et Bernard et Bonnefond
- **Lot 2 :** Continuité piscicole : génie civil et hydraulique : groupement Actemium, DLE Ouest
- **Lot 3 :** Automatisation des évacuateurs de crues : groupement Actemium

À présent, place aux travaux sur site…

Ils ont commencé fin 2017, pour le lot 1, avec le démontage du groupe alternateur et son transfert vers l'Italie pour une auscultation des pièces afin de vérifier leur état pour une réutilisation ou un remplacement.

Après ces travaux préparatoires liés au renouvellement de la turbine, celle-ci sera réinstallée au cours du premier semestre 2019, avant mise en service et phases de test.

Pour les lots 2 et 3, les travaux ont débuté courant mai avec l'installation de la base de vie du chantier, les opérations préparatoires : démolition du portique du dégrilleur, terrassement sur le tracé de la conduite.

Il sera nécessaire d'abaisser le niveau d'eau dans le barrage de la cote 41,50 m à 35 m afin de permettre les travaux sur le futur dégrilleur et à l'entrée de l'ancienne conduite forcée réhabilitée.

Démolition du portique du dégrilleur

PROTECTION DE LA RESSOURCE ET ÉCONOMIES D'EAU : PLUS DE 5000 ÉLÈVES SENSIBILISÉS DEPUIS 2014

L'objectif des projets pédagogiques proposés par la Collectivité Eau du Bassin Rennais est de permettre au jeune public de découvrir, en classe et sur le terrain, la ressource en eau potable des environs de leur école, ses fragilités et les manières de la préserver et de l'économiser. Ces projets sont proposés aux classes de CM1-CM2 présentes sur :

- **le territoire de la Collectivité Eau du Bassin Rennais** où les animations scolaires portent plus spécifiquement sur le thème des économies d'eau. Ces animations sont réalisées par les associations Les Petits Débrouillards et Eau et Rivières de Bretagne. Ce sont près de 3000 élèves qui ont été sensibilisés sur les économies d'eau depuis 2014 dans le cadre du projet ECODO.
- **les aires d'alimentation de captage** où depuis 2014, près de 2200 élèves ont été sensibilisés à la protection de la ressource en eau. Ces animations sont réalisées par le Réseau d'Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères sur le bassin versant du Haut-Couesnon, où 825 élèves ont participé au projet « Au fil de l'eau ». Les animateurs de la Maison de la Rance sur le bassin versant de la Haute-Rance ont sensibilisé 807 élèves. Et depuis 2015, 560 élèves ont participé au projet « Eau d'Ici » porté par le centre équestre de Fénicat sur les captages de Rennes Nord et Rennes Sud.

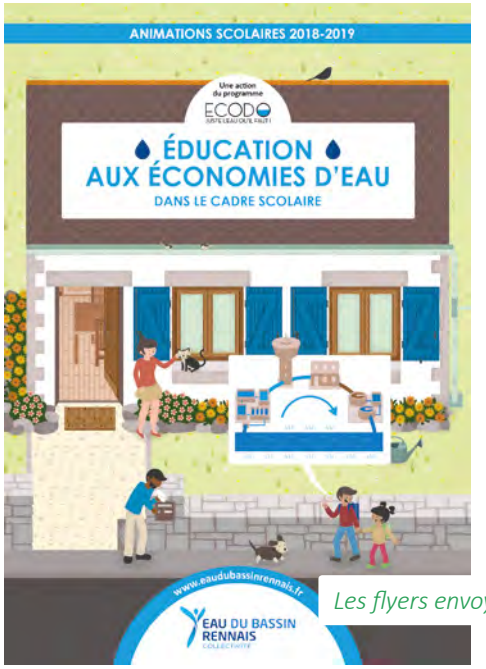

Les flyers envoyés aux écoles

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

interventions dans 71 écoles

dont 42 sur le territoire de la Collectivité Eau du Bassin Rennais (29 communes)

dont 29 sur les bassins versants (25 communes)

EN BREF

- 2017 a été une année très sèche, couplée à des arrêts importants de l'usine de Villejean pour travaux. La pluviométrie pendant l'hiver 2017-2018 a permis de recharger la plupart des ressources. Le barrage de la Chèze a gagné plus de 8 millions de m³ d'eau en 4 mois et demi avant de passer au trop plein à la mi-avril.
- Le réservoir de Bruz étant maintenant réhabilité, l'entreprise TSM a démarré les travaux sur le château d'eau de Saint-Gilles pour une durée de 3 mois et un montant de 164 000 € HT. Les travaux sur les réservoirs d'Irodouër et d'Orgères seront réalisés à partir de septembre 2018.
- Le programme Terres de Sources, anciennement Eau en Saveurs, vient d'adopter son logo.

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI PROTÈGENT L'EAU

Rédaction et Photographies : Collectivité Eau du Bassin Rennais · Directeur de publication : Yannick Nadesan · Conception graphique : Les Fasces Nébulées · Impression : Tirex · Imprimé sur papier recyclé

EAU DU BASSIN RENNAIS COLLECTIVITÉ
2, rue de la Mabilais • CS 94448 • 35044 Rennes Cedex
Tél. 02 23 62 11 35 • contact@ebr-collectivite.fr • **www.eaudubassinrennais.fr**